



11 milliards d'euros... et toujours pas de reconnaissance !

MARSEILLE LE 17 juillet 2026

À la lecture de la lettre adressée aux agents du ministère de la Justice, la CGT Pénitenciaire PACA-Corse constate, une nouvelle fois, que le Gouvernement privilégie la communication à une véritable politique de reconnaissance des personnels.

Le ministre se félicite d'un budget « historique » de 11 milliards d'euros et de créations de postes. Personne ne contestera que la Justice a besoin de moyens supplémentaires. Mais un budget record ne signifie pas automatiquement une amélioration des conditions de travail ni du pouvoir d'achat des agents.

Depuis des années, les personnels pénitenciaires assurent leurs missions dans des établissements surpeuplés, avec des effectifs insuffisants, des rappels incessants, des heures supplémentaires accumulées et une exposition quotidienne aux violences. Ce n'est pas avec des effets d'annonce que l'on réglera une crise d'attractivité devenue structurelle.

Le ministre présente une prime annuelle de 300 euros comme une marque de reconnaissance. Soyons sérieux. Cela représente 25 euros par mois. Cette somme est dérisoire au regard des contraintes de notre métier et ne répond en rien à la perte de pouvoir d'achat subie depuis plusieurs années.

Pire encore, cette prime ne compte pas pour la retraite. Une fois de plus, le Gouvernement privilégie des mesures indemnitaires temporaires plutôt qu'une véritable augmentation du traitement indiciaire. Pourtant, si les missions des personnels méritent une reconnaissance financière, celle-ci doit être intégrée au salaire afin qu'elle produise des effets durables, notamment pour le calcul des pensions. La CGT refuse cette politique des primes, qui entretient les inégalités et permet d'afficher des mesures sans engager de véritable revalorisation salariale.

Le ministre annonce également 1 400 créations de postes. Mais créer des postes sur le papier ne suffit pas. Encore faut-il réussir à recruter et à fidéliser les agents. Aujourd'hui, les difficultés de recrutement touchent l'ensemble du ministère. Les départs se multiplient, les concours peinent à faire le plein et les établissements fonctionnent durablement en sous-effectif. À quoi servent des postes budgétaires s'ils ne trouvent personne pour les occuper ?

Cette lettre passe également sous silence la première réalité vécue par les personnels : la surpopulation carcérale. Alors que les établissements atteignent des niveaux records d'occupation, aucune réponse concrète n'est apportée aux conséquences qu'elle entraîne

quotidiennement pour les agents : violences accrues, conditions de travail dégradées, surcharge permanente, rappels sur repos, épuisement professionnel et perte de sens de nos missions. Construire des places supplémentaires ne suffira pas si les effectifs restent calculés sur des capacités théoriques alors que les établissements accueillent bien davantage de personnes détenues. La CGT exige que les effectifs soient adaptés à la population pénale réelle, que la pénibilité liée à la surpopulation soit enfin reconnue et compensée, et qu'une réflexion de fond soit engagée sur les politiques permettant de réduire durablement la surpopulation carcérale. Tant que les établissements continueront à fonctionner au-delà de leurs capacités, ni les personnels ni les personnes détenues ne pourront évoluer dans des conditions acceptables.

Les investissements immobiliers, le numérique ou l'intelligence artificielle sont présentés comme des avancées majeures. Ils peuvent être utiles, mais ils ne remplaceront jamais des effectifs suffisants, des salaires dignes et des conditions de travail respectueuses des agents. On ne modernise pas un service public en oubliant celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

Enfin, cette lettre évite soigneusement les sujets qui préoccupent réellement les personnels : le gel des rémunérations, la perte du pouvoir d'achat, la prise en compte des primes dans la retraite, l'épuisement professionnel, les heures supplémentaires, la surpopulation carcérale, les agressions, les rappels sur repos et les difficultés de fidélisation.

Les agents n'attendent pas des remerciements ou des opérations de communication. Ils attendent des actes.

La CGT Pénitentiaire PACA-Corse revendique une augmentation immédiate et pérenne du traitement indiciaire pour l'ensemble des personnels, l'intégration des primes dans le calcul de la retraite ou leur transformation en points d'indice, un plan massif de recrutements réellement attractif, l'amélioration des conditions de travail et la résorption des sous-effectifs, ainsi qu'une véritable reconnaissance des contraintes, de la pénibilité et de la dangerosité de nos métiers.

Les personnels de l'administration pénitentiaire ne demandent pas des mesures symboliques. Ils exigent le respect, la reconnaissance et une rémunération à la hauteur de leur engagement quotidien. Derrière chaque uniforme, chaque greffier, chaque personnel administratif ou technique, il y a des femmes et des hommes qui tiennent la Justice debout. Ils méritent mieux que des promesses et des effets d'annonce. Ils méritent une reconnaissance concrète, durable et à la hauteur de leur engagement.

Le bureau Régional PACA CORSE